



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
des relations avec les citoyens**

Le mardi 5 octobre 2010 — Vol. 41 N° 25

Élection du vice-président

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Yvon Vallières**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles	50,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture et de l'éducation	100,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des relations avec les citoyens	25,00 \$
Commission de la santé et des services sociaux	75,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des relations avec les citoyens

Le mardi 5 octobre 2010 — Vol. 41 N° 25

Table des matières

Élection du vice-président, M. Claude Cousineau

1

Intervenants

M. Raymond Bernier, président

M. Benoit Charette

M. Claude Cousineau

Le mardi 5 octobre 2010 — Vol. 41 N° 25

Élection du vice-président

(Quinze heures vingt-six minutes)

Le Président (M. Bernier): À l'ordre, s'il vous plaît! Ayant constaté le quorum, je déclare ouverte la séance de la Commission des relations avec les citoyens.

La commission est réunie afin de procéder, conformément à l'article 134 du règlement, à l'élection à la vice-présidence de la commission.

Conformément à l'article 127 du règlement, la Commission de l'Assemblée nationale a décidé le 14 janvier 2009 que la vice-présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Selon l'article 135 du règlement, le vice-président d'une commission est élu à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Élection du vice-président, M. Claude Cousineau

Je suis prêt à recevoir des propositions pour le poste de vice-président. Oui, M. le député.

M. Charette: Bonjour, M. le Président. Si vous me permettez, conformément à l'article 137 du règlement, comme vous l'avez spécifié, je propose que le député de Bertrand, M. Claude Cousineau, soit élu vice-président de la Commission des relations avec les citoyens.

Le Président (M. Bernier): Merci. Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bernier): Adopté. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bernier): Adopté. Avant de déclarer... Je déclare donc le député de Bertrand élu vice-président de la Commission des relations avec les citoyens.

Écoutez, je veux simplement apporter quelques commentaires premièrement pour féliciter le député de Bertrand, féliciter notre ami Claude, parce que c'est un bonhomme avec qui j'ai eu beaucoup de plaisir et l'occasion de travailler sur d'autres commissions, dont la Commission des finances publiques. Claude, M. le député de Bertrand assumait à ce moment-là également la vice-présidence. C'est un député d'expérience et, pour nous autres, c'est un plus de pouvoir le recevoir ici, sur cette Commission des relations avec les citoyens.

Et j'en suis très, très, très heureux, de vous accueillir sur cette commission au poste de vice-président. Donc, merci, M. le député de Bertrand. Merci d'avoir accepté de venir travailler avec nous.

M. Cousineau: Je vous remercie, M. le Président. Je remercie mes confrères et consoeurs de chaque côté de la table. Alors, c'est très gentil. Et puis, oui, de mes 12 années d'ancienneté, je vais tenter d'apporter un petit peu mon grain de sel pour aider la commission scolaire à atteindre ses objectifs. Merci beaucoup.

Le Président (M. Bernier): Merci, M. le député de Bertrand.

M. Cousineau: J'ai dit...

Une voix: ...la commission scolaire.

Le Président (M. Bernier): La Commission des relations avec les citoyens.

La commission ayant accompli son mandat, elle ajourne ses travaux sine die.

(Fin de la séance à 15 h 28)